

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 30 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 25 mars 2026, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence du Maire, Sylvain QUOIRIN.

Présents : Mesdames Danielle CHARTON, Stéphanie COLIN, Audrey DA SILVA, Virginie DUBOIS, Aurélie QUEHEN et Evelyne WILFART.

Messieurs David ALRIVIE, Thierry BRUGGEMAN, Éric DE AZEVEDO, Philippe DENEAU, Jean-Pierre GALLOIS, Sylvain QUOIRIN, Philippe ROBIN et Victor SALGUEIRO SENRA.

Pouvoir : Marina BORDERIEUX donnant pouvoir à Stéphanie COLIN

Secrétaire de séance : Thierry BRUGGEMAN

Le compte rendu de la séance 20 mars 2026 est adopté à l'unanimité.

Commissions communales N° 001 _ 30032026

L'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par la LOI n°2013-403 du 17 mai 2013 – art. 29, indique que le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit par un de ses membres. Le vice-président peut les convoquer et les présider si le Maire est absent ou empêché.

Commission finances

Président : Sylvain QUOIRIN

Vice-Président : Thierry BRUGGEMAN

Membres : tous les membres du Conseil Municipal et les suivants de liste

Commission appel d'offres :

Président : Sylvain QUOIRIN

Vice-Président : Thierry BRUGGEMAN

Membres : Danielle CHARTON – Stéphanie COLIN - Eric DE AZEVEDO – Jean-Pierre GALLOIS

Commission travaux :

Président : Sylvain QUOIRIN

Vice-Président : Jean-Pierre GALLOIS

Membres : David ALRIVIE – Thierry BRUGGEMAN – Danielle CHARTON - Stéphanie COLIN – Eric DE AZEVEDO - Victor SALGUEIRO SENRA

Membres extérieurs : Gilbert BEAURIN – Thierry BENOIT – Sébastien BOULARD - Sébastien DAMEY – Michel IMBERT – Bruno PERQUY – David RYTWINSKI

Commission bois :

Président : Sylvain QUOIRIN

Vice-Président : Thierry BRUGGEMAN

Membres : David ALRIVIE – Stéphanie COLIN - Eric DE AZEVEDO – Victor SALGUEIRO SENRA

Membres extérieurs : Sébastien BOULARD – Frédéric CHARLOIS - Jean-Pierre CHARLOIS – David RYTWINSKI

Commission Voirie :

Président : Sylvain QUOIRIN

Vice-Président : Thierry BRUGGEMAN

Membres : Danielle CHARTON – Stéphanie COLIN - Eric DE AZEVEDO – Jean-Pierre GALLOIS-
Victor SALGUEIRO SENRA

Membres extérieurs : Thierry BENOIT – Mathieu BRUGGEMAN – Xavier DEBREUVE – Frédéric
DUBOIS – Denis FLORIOT – Anthony MONNET - David RYTWINSKI – Alain THERIAL

Commission festivités :

Président : Sylvain QUOIRIN

Vice-Président : Evelyne WILFART

Membres : Marina BORDERIEUX – Danielle CHARTON – Philippe DENEAU – Jean-Pierre GALLOIS –
Aurélie QUEHEN - Philippe ROBIN

Membres extérieurs : Sébastien DAMEY – Sylvie DAMEY – Michel IMBERT – Aurélien MOREL –
Cristina RYTWINSKI

Commission culture :

Président : Sylvain QUOIRIN

Vice-Président : Philippe ROBIN

Membres : Philippe DENEAU – Virginie DUBOIS – Jean-Pierre GALLOIS – Aurélie QUEHEN – Victor
SALGUEIRO SENRA – Evelyne WILFART

Membres extérieurs : Christian BONNEMAISON – Christophe GENREAU – Nathalie LARMANJAT –
Valérie ROBIN- Ludovic TENEZE

Commission communication :

Président : Sylvain QUOIRIN

Vice-Président : Philippe DENEAU

Membres : David ALRIVIE – Danielle CHARTON – Audrey DA SILVA – Philippe ROBIN - Victor
SALGUEIRO SENRA – Evelyne WILFART

Membres extérieurs : Christian BONNEMAISON – Nathalie LARMANJAT – Brigitte MADELINE –
Manuela MIRANDA – Anne QUOIRIN – Alain THERIAL

Commission CCAS

Président : Sylvain QUOIRIN

Vice-Président : Danielle CHARTON

Membres : Stéphanie COLIN – Philippe DENEAU – Virginie DUBOIS – Aurélie QUEHEN - Philippe
ROBIN

Membres extérieurs : Annick ALPHONSE – Marinette BAUDIN – Hélène De TAVERNIER – Evelyne
PERQUY – Anne QUOIRIN – Isabelle SILLIEN

Commission Enfance

Président : Sylvain QUOIRIN

Vice-Président : Virginie DUBOIS

Membres : Danielle CHARTON – Audrey DA SILVA – Aurélie QUEHEN – Philippe ROBIN- Evelyne
WILFART

Membres extérieurs : Yaël DA SILVA – Valérie ESCACH – Corine MILLOT – Marie VAUTHIER

Commission impôts :

Le Maire informe le Conseil que l'article 1650 du Code Général des Impôts, en son paragraphe 3, pour la durée du mandat des membres de la commission communale est la même que celle du mandat municipal, et que de nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois du renouvellement des conseillers municipaux. Six commissaires titulaires ainsi que six commissaires suppléants seront désignés par les services fiscaux, parmi la liste de contribuables, au nombre de 20, dressée par le Conseil Municipal :

Les 15 membres du Conseil Municipal

Membres extérieurs désignés : Jean-Pierre CHARLOIS – Sébastien DAMEY

Commission des sapeurs-pompiers :

Président : Sylvain QUOIRIN

Vice-Président : Thierry BRUGGEMAN

Membres : David ALRIVIE - Danielle CHARTON – Eric DE AZEVEDO – Jean-Pierre GALLOIS

Membres extérieurs : Xavier DEBREUVE

Le nom des sapeurs-pompiers reste à définir par vote au comité consultatif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte la composition de toutes les commissions à l'unanimité.

Vote : Pour 15

**Election des délégués dans les organismes extérieurs
N° 002 _ 30032026**

CNAS (Comité National d'Action Sociale) :

Déléguée du Conseil Municipal : Danielle CHARTON, se présente et est élue à l'unanimité.

Fourrière du Sénonais :

Philippe DENEAU, Suppléant : Thierry BRUGGEMAN, se présentent et sont élus à l'unanimité.

SDEY (Syndicat intercommunal d'électrification rural) :

Sylvain QUOIRIN, Suppléant : Jean-Pierre GALLOIS se présentent et sont élus à l'unanimité.

CDG 89 (Centre de Gestion) : Remplacement de membres élus aux Commissions Administratives Paritaires. Sylvain QUOIRIN se présente et est élu à l'unanimité.

Comité de finances locales : Il représentera la commune auprès de l'Association des Maires de France.

Sylvain QUOIRIN se présente et est élu à l'unanimité.

Correspondant défense : auprès de la Direction Militaire Départementale d'Auxerre. David ALRIVIE se présente et est élu à l'unanimité.

Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon :

M. Sylvain QUOIRIN, Suppléant : M. Thierry BRUGGEMAN, se présentent et sont élus à l'unanimité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte l'élection des délégués dans les organismes extérieurs à l'unanimité

Vote : Pour 15

INFORMATIONS

Fuite Rue de l'hôpital : Une expertise est prévue le mardi 31 mars pour une synthèse des différents points de vue avant que l'affaire soit passée en jugement.

Date du prochain conseil municipal :

Lundi 20 avril 2026 à 19 heures

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.
Les membres présents ont signé au registre.**

Délibération n° 001 – 30032026 : Commissions communales

Délibération n° 002 – 30032026 : Election des délégués dans les organismes extérieurs